

Diriger et mener des évaluations externes au sein d'organisations sociales et médico-sociales

Objectifs

Compétence visée

- L'évaluateur externe et l'évaluateur externe expert certifié disposent des connaissances et des compétences permettant de mener en autonomie des évaluations externes, et de progressivement piloter ou assurer des responsabilités dans le management de la qualité et la prévention des risques.

Aptitudes

- Se situer dans les enjeux et la réglementation du secteur social et médico-social
- Maîtriser le cadre réglementaire de l'évaluation externe
- **Travailler avec un référentiel** d'évaluation externe
- **Maîtriser les méthodes et techniques d'évaluation**, dans le respect du cahier des charges fixé par le décret
- **Planifier et préparer** une évaluation externe
- **Animer** une évaluation sur site
- **Formuler les constats, analyser les résultats** et élaborer les conclusions
- **Rédiger le pré-rapport et le rapport** d'évaluation externe

Formation réalisée en partenariat avec l'IRTS Île de France.

Les plus de ce programme

2019 : 85% des stagiaires ont réussi l'examen de certification AFNOR

- Formation conforme au cahier des charges d'AFNOR CERTIFICATION (enregistrement n°EES/E-004).
- **L'examen AFNOR Certification** (optionnel) : l'examen (QCM, étude de cas et jury) se déroule sur 1 journée. Il se concrétise par une carte individuelle.
- **Pré requis pour se présenter à la certification** : Formation niveau III minimum et 5 ans d'expérience dans le secteur santé social au cours des 10 dernières années
- **Préparation de l'examen** : Des QCM, mises en situation, et cas pratiques sont répartis tout au long de la formation, afin de garantir un apprentissage régulier.
- Toutes les journées de formation sont **obligatoires** pour pouvoir se présenter à l'examen de certification.
- **L'expertise de l'équipe pédagogique** : Des consultants-formateurs, professionnels du secteur, à la fois auditeurs qualité certifiés et habilités par l'HAS.

Pour assurer le **renouvellement de son certificat**, la personne certifiée doit :

- Réussir le QCM d'AFNOR Certification (actualisation des connaissances sur l'évaluation).
QCM : 70 questions/ Durée : 1 heure - Niveau requis : Au moins 60 % bonnes réponses
- Démontrer au moins la réalisation d' 1 évaluation externe (mini 2 jours sur site), le suivi d'une formation de 2 jours en lien avec les domaines de compétences de l'évaluateur externe (réglementation, méthodologie d'évaluation...).
- Fournir à AFNOR Certification l'état des réclamations dont il a pu faire l'objet

Formation accessible aux personnes en situation de handicap

- **Rôles, missions, actions et responsabilités de l'évaluateur externe**
- **Les enjeux et la réglementation du secteur social et médico-social**

L'évolution des politiques publiques, L'évolution du secteur médico-social globalement et par secteur (enfance, personnes âgées, personnes handicapées, exclusion), La loi 2002-2 et 2005-102, Les typologies d'établissements et services sociaux et médico-sociaux, les ARS, l'HAS, l'ANAP

- **Le cadre réglementaire de l'évaluation externe**

Le décret n° 2007-975 du 15 mai 2007, les Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles émises par l'HAS, la loi HPST, les articles clés du CASF, Pour les services à domicile : la circulaire ANSP du 15 mai 2007, ... Le lien entre les exigences réglementaires et la démarche d'évaluation externe. Les sources principales de veille réglementaire. *QCM, exercices pratiques et mises en situation*

- **La construction d'un référentiel d'évaluation externe**

Les différentes natures de référentiels. Comment construire un référentiel adapté à chaque structure concernée. Le cadre général et la prise en compte des spécificités de l'ESSMS concerné : thèmes, critères, indicateurs, objectifs, vocabulaire spécifique. Garantir la prise en compte des spécificités et des exigences réglementaires dans le référentiel. Comment faire évoluer un référentiel? Le travail sur la présentation opérationnelle du référentiel, dans le cadre de l'évaluation externe. *QCM, exercices pratiques et mises en situation*

- **Les méthodes et techniques à mobiliser dans le cadre de l'évaluation externe**

La méthodologie d'action, à partir du cadre fixé par le décret n° 2007-975 du 15 mai 2007

Des outils d'analyse : l'approche processus, la grille de management stratégique, la matrice SWOT, le modèle EFQM, l'auto-diagnostic de la bientraitance... *QCM et exercices pratiques*

- **La planification et la préparation de l'évaluation externe**

Le lien entre la démarche d'auditeur et la démarche d'évaluateur externe : préparation, réalisation, clôture. Le lien avec la démarche qualité de l'établissement concerné, le référentiel employé, les résultats de l'évaluation interne et le plan d'action engagé. Les documents nécessaires à la préparation de l'évaluation. La rédaction du plan d'évaluation et sa validation par l'organisme. La préparation des outils d'évaluation : guides d'entretien/d'animation, questionnaires, grille d'observation des pratiques, check-list documentaire. Le cadre spécifique de l'équipe d'évaluateurs : répartition des rôles et missions, gestion des conflits. Le plan de communication avec les différentes natures d'interlocuteurs. *QCM, exercices pratiques et mises en situation*

- **La conduite de l'évaluation sur site**

L'animation de l'évaluation : réunion d'ouverture, communication, revues intermédiaires, réunion de clôture. Les méthodes de recueil d'informations : analyse documentaire, entretien individuel/collectif, observation in situ... La prise en compte des temps forts de l'établissement : repas, transmissions, animations, réunions de projet, ... Eléments de preuve et respect de la confidentialité. L'évaluation des pratiques en lien avec les objectifs de l'organisme, de la réglementation, des RBPP et du droit des usagers/ résidents. *QCM, exercices pratiques et mises en situation*

- **La formulation des constats, l'analyse et la rédaction des conclusions**

La rédaction de la synthèse de l'évaluation externe (points forts, pistes d'amélioration). La formalisation des constats. Les préconisations d'amélioration. La rédaction du pré-rapport d'évaluation et le rapport d'évaluation. La communication avec le commanditaire sur le pré-rapport et le rapport. *QCM, exercices pratiques et mises en situation*

La formation comprend de nombreux échanges d'expériences, la transmission d'outils pratiques, le travail sur des cas très concrets en lien avec la préparation de la certification.

Public

Professionnels en charge de démarches qualité, prévention des risques. Responsables d'établissements ou d'unités impliqués dans ces démarches. Consultants et formateurs. Formation ouverte aux demandeurs d'emploi.

Durée

11 jours de formation+ 1 jour de certification. Coût de la formation : 4950€ (coût de la certification en sus: 1560€)

Agrément

Afnor

Ville(s) / Date(s)

PARIS 2020 : 22/23/24 Septembre - 12/13/14 Octobre - 17/18/19 Novembre - 9/10 Décembre - Examen le 11 Décembre